



Gatineau, 21 août 2020

Objet : Informations importantes – Rentrée scolaire 2020-2021

Chers parents et élèves,

J'espère que vous avez passé un bel été et de beaux moments avec vos proches. Dans quelques jours aura lieu la rentrée scolaire ! Cette année, en plus de la fébrilité associée à ce moment, nombreux d'entre vous avez des questionnements et des préoccupations quant à cette rentrée en contexte de pandémie. D'entrée de jeu, je désire vous assurer que l'ensemble du personnel du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) accorde la plus grande importance à la santé des élèves ainsi qu'à leur cheminement scolaire. Nous sommes prêts à vous accueillir dans des établissements sécuritaires et à fournir des services éducatifs de qualité.

D'ici la rentrée scolaire, vous recevrez toutes les informations nécessaires propres à chaque école ou centre de formation en vue de la rentrée. Vous trouverez ci-dessous d'autres informations importantes qui s'appliquent à l'ensemble des élèves, que je vous invite à lire attentivement :

Port du masque : Pour les élèves du 3^e cycle du primaire (5^e et 6^e année), les élèves du secondaire et les élèves des centres de formation, le port du couvre-visage sera obligatoire dès la rentrée scolaire dans les aires communes, en présence d'autres groupes-classes et dans le transport scolaire (berline, autobus jaunes et transport en commun). Consultez le [feuillet explicatif](#) concernant le port du couvre-visage dans divers contextes.

Les parents ont la responsabilité de fournir un couvre-visage à leur enfant. Si, pour un motif exceptionnel, un élève a oublié le sien, l'école ou le centre de formation pourra lui en fournir un de sa réserve. Il s'agit toutefois d'une mesure d'appoint. Dans le transport scolaire, l'élève qui n'aura pas de couvre-visage pourrait se voir refuser l'accès.

Le port du couvre-visage n'est pas obligatoire pour les élèves de la 1^{ère} à la 4^e année inclusivement, incluant dans le transport scolaire. Il leur est toutefois recommandé d'en porter un.

Visiteurs dans les établissements scolaires : Pour limiter le risque de contamination, la circulation des visiteurs à l'intérieur des écoles et des centres de formation sera contrôlée. Les visites seront donc permises sur rendez-vous seulement et selon les règles sanitaires de la Santé publique. Veuillez vous adresser à l'école ou au centre de formation pour la prise de rendez-vous.

Sondage sur l'équipement électronique : Il est important que tous les parents complètent le sondage envoyé par l'école de leur enfant pour faire part de leurs besoins en outils technologiques en cas de reconfinement. Le CSSPO doit s'assurer que tous les élèves aient l'équipement électronique nécessaire pour suivre leurs cours à la maison si l'enseignement à distance devait reprendre.

Transport scolaire : Pour l'année scolaire 2020-2021, en raison du nombre de places limitées dû à la pandémie et étant donné que nous avons fait appel à la solidarité des parents d'élèves ayant droit au transport d'assurer le transport de leurs enfants dans le but de réduire le nombre d'élèves dans les autobus, aucun accommodement ne sera accepté pour le transport scolaire. Ceci constitue une dérogation à l'article 5.11 de la politique 30-20-20 « Politique en matière de transport scolaire ».

Par ailleurs, conformément aux directives gouvernementales, les règles de distanciation physique entre les élèves ne s'appliquent pas dans le transport scolaire. La capacité des autobus scolaires (12 rangées) est limitée à 44 élèves. La capacité des berlines est réduite à 4 élèves. La capacité des autobus de la Société de transport de l'Outaouais (STO) sera approximativement de 50 personnes pour un autobus régulier et approximativement de 85 personnes pour un autobus articulé.

Paiement des factures : Toujours dans le but de limiter les risques de propagation et la circulation dans les établissements, veuillez noter que le paiement de factures en ligne est à privilégier. Nous en profitons pour rappeler que le paiement en argent comptant est refusé dans les établissements primaires et secondaires.

Voyageurs : Toute personne ayant voyagé à l'extérieur du Canada doit obligatoirement se mettre en isolement pendant 14 jours, peu importe si elle présente des symptômes ou non de la COVID-19. Les parents d'élèves ou les élèves dans cette situation doivent en aviser la direction de l'école ou du centre de formation.

En terminant, le personnel du CSSPO s'assure de suivre toutes les consignes des autorités publiques et de s'ajuster rapidement lorsque l'évolution de la pandémie le requiert. Je vous réitère donc l'importance de consulter régulièrement vos courriels, notre [site Web](#) et notre [page Facebook](#) afin d'être à jour sur les informations transmises.

Je vous remercie pour votre habituelle collaboration et je souhaite, à tous et à toutes, une belle rentrée scolaire. Nous avons hâte de vous retrouver!



Nadine Peterson
Directrice générale
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais